



Communiqué de presse

On nous enfume avec ce projet de loi Duplomb !

Avec son nom trompeur visant à « Lever les contraintes à l'exercice du métier d'agriculteur », ce projet de loi est présenté comme une réponse à la colère agricole. Les parlementaires qui le défendent, affirment qu'il lèvera les freins qui nous empêchent de vivre dignement de notre métier. **La Confédération Paysanne ainsi qu'une large part du monde agricole n'est pas dupe** : Seule une poignée d'exploitations sera concernée par la levée de ces contraintes réglementaires qui concernent l'usage de pesticides, d'accès à l'eau et de contrôle lié au nombre d'animaux par bâtiment d'élevage.

Ce projet de loi ne changera rien pour l'écrasante majorité de nos fermes, car nous ne sommes pas concernés par les normes que ce texte cherche à supprimer. Pour autant nous refusons qu'une nouvelle fois la frange la plus productive de la FNSEA fasse valoir ses arguments et ses intérêts auprès du pouvoir politique pour promouvoir une agriculture de firme, feignant de répondre à la colère agricole, et refusant de s'engager dans un projet crédible pour l'agriculture de demain.

Sur nos terres d'élevage, avec un cheptel moyen inférieur à 145 bovins viande par exploitation¹, la quasi-totalité des fermes n'est pas concernée par le seuil ICPE en vigueur à 800 têtes, seuil au-delà duquel on est soumis à enquête et contrôles avant autorisation d'exploiter. Relever ce seuil, voire le supprimer, reviendrait à favoriser le développement de méga-fermes en permettant l'agrandissement sans limite de la taille des troupeaux. Cela ne changera rien aux contraintes existantes pour nos fermes moyennes.

Nous déplorons que la question du prix d'achat de nos produits ne soit aucunement abordée par cette loi. Si actuellement les prix de la viande en bovins et ovins sont favorables, cela est dû à la baisse constante de la production nationale et donc à des difficultés d'approvisionnement pour les filières. **Nous demandons un véritable engagement de la filière et des pouvoirs publics vers des prix minimum garantis, seule solution pour garantir nos revenus et la transmission de nos fermes d'élevage.**

Dimanche 22 juin 2025, la Confédération Paysanne de Haute-Vienne a appelé à un rassemblement à Berneuil pour dénoncer le projet de loi Duplomb qui est une opportunité pour développer une agriculture de firme. **Le domaine de Berneuil est symbolique d'une production sans paysan.nes soutenue par des investisseurs éloignés des problématiques de nos fermes et de notre quotidien, et ce sera peut-être le cas bientôt à Peyrilhac avec le projet de T'Rhea.**

Refusant de se laisser plomber par une loi qui veut enterrer définitivement notre agriculture de ferme. **Une centaine de paysan.nes membres de la Confédération paysanne et sympathisant.es venu.es de Haute-Vienne et des départements limitrophes (16, 17, 23, 24, 33, 36) a joyeusement déambulé depuis le cimetière de Berneuil jusqu'au cœur du Domaine de Berneuil où nous avons investi une zone en friche.**

Nous, citoyen.nes et paysan.nes avons installé un campement éphémère pour dénoncer, échanger, chanter, continuer d'élaborer ensemble l'agriculture que nous souhaitons pour affronter les enjeux de demain.

Pour une agriculture vivante et solidaire, des paysan.nes nombreux.euses, nous voulons DES FERMES PAS DES FIRMES !

Contacts :

Julien Roujolle : porte-parole de la Confédération paysanne 87 – maraicher : 06 10 46 79 37

Philippe Babaudou, porte-parole de la Confédération paysanne 87 – éleveur bovin et ovin : 06 82 99 28 67

¹ Agreste NOUVELLE-AQUITAINE | ÉTUDES | JANVIER 2022 N°29